

# Bovins

Dernière mise à jour : 08 décembre 2025



Par convention, seuls les troupeaux d'au moins 10 bovins sont pris en considération dans le cadre de cette analyse. De plus, en statistique, les vaches mixtes sont considérées comme laitières. De ce fait, le terme « vache laitière » reprend les vaches laitières mais également les vaches mixtes.

***En résumé*** : En 2024, la Wallonie compte, pour la première fois, un peu moins d'un million de bovins, soit environ un quart de moins qu'en 2010. Cette baisse s'accompagne d'une forte diminution du nombre de détenteurs, désormais 6 406 pour les troupeaux de plus de 10 bovins. En conséquence, le cheptel moyen par détenteur a progressé, atteignant 152 têtes. Cette évolution reflète une concentration croissante des élevages et une spécialisation accrue des exploitations, dans un contexte de mutation structurelle du secteur bovin.

Bovins

-

Détenteurs

-

Cheptel moyen

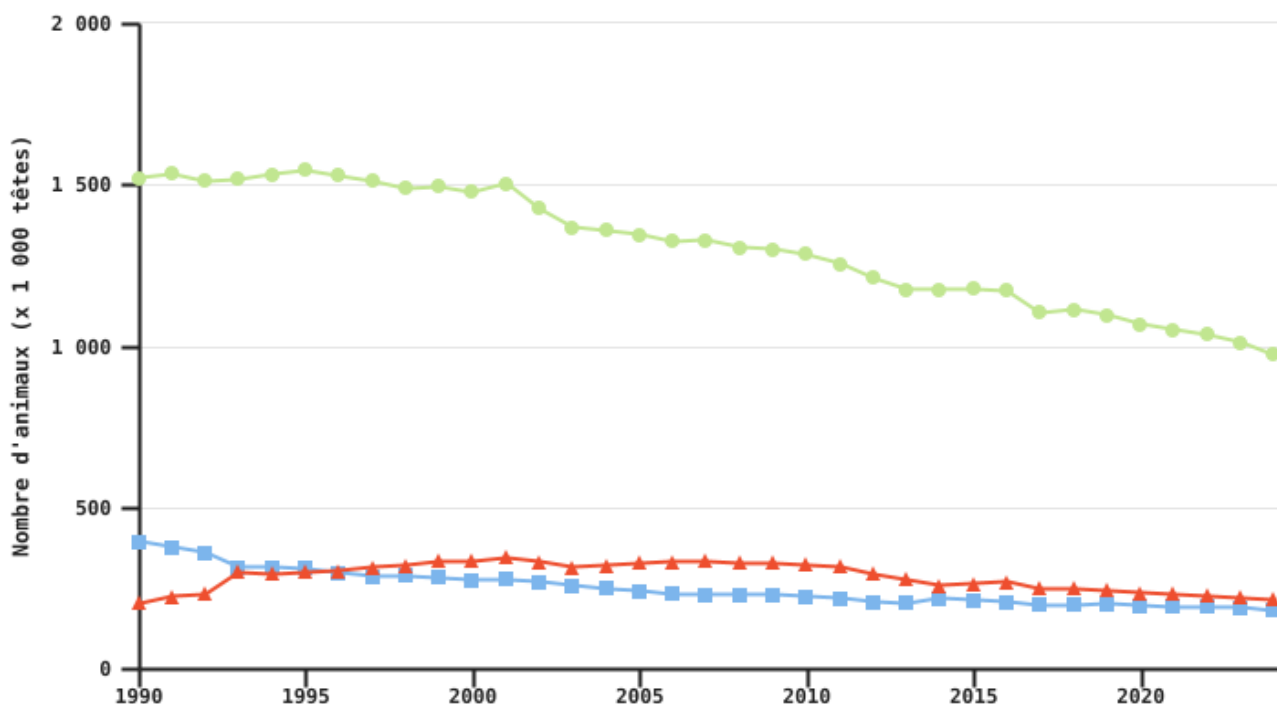
## Au sein des exploitations

### - Cheptel total

Pour la première fois, le cheptel bovin wallon passe en dessous de la barre du million avec **972 867 bovins**, soit **une baisse** de 24 % par rapport à 2010.

Cela représente 45 % du cheptel belge. Le cheptel wallon est principalement concentré au sud du sillon Sambre-et-Meuse, où l'élevage bovin reste une composante majeure du paysage agricole.

## Evolution du cheptel bovin



L'instauration des quotas laitiers en 1984 a profondément modifié les pratiques des exploitations laitières. C'est à cette époque que s'est développée la sélection de vaches laitières, permettant une forte augmentation de la production par animal, et une réduction du nombre de vaches laitières par détenteur. La réforme de la PAC en 1992 a accéléré la restructuration des troupeaux : les exploitations laitières peu performantes ont progressivement abandonné cette activité au profit de la production de viande. À partir du milieu des années 1990, les troupeaux viandeux deviennent majoritaires en Wallonie.

Jusqu'en 1995, le cheptel bovin wallon était en croissance, soutenu par des prix favorables et la volonté des éleveurs de se renforcer avant les réformes à venir. Les crises sanitaires de 1996 (encéphalopathie spongiforme bovine) et de 1999 (dioxine) ont ensuite provoqué une chute brutale des effectifs.

La réforme de la PAC de 1999 a modifié les mécanismes de soutien au secteur bovin. Si elle a permis une certaine stabilisation des prix, elle n'a pas empêché la poursuite de la baisse du cheptel.

Depuis 2010, plusieurs facteurs ont accentué cette tendance : la baisse de la consommation de viande bovine (-25 % entre 2010 et 2016), la fin des quotas laitiers, la concurrence internationale (CETA, Mercosur...), ainsi que les progrès techniques et génétiques qui permettent de produire davantage avec moins d'animaux.

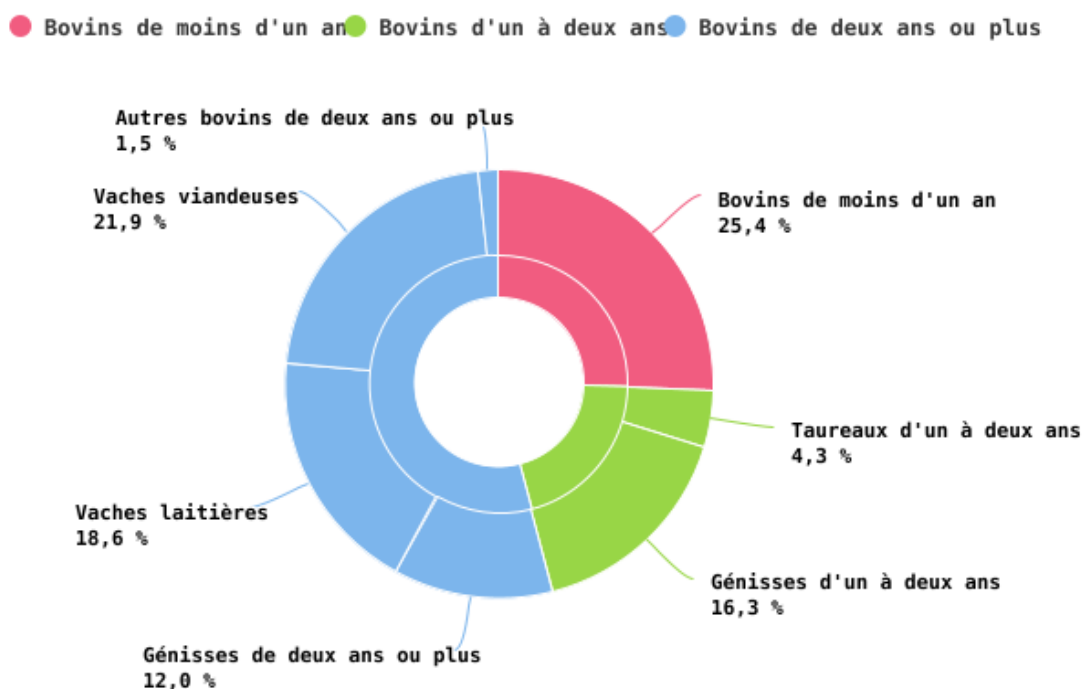
EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

Le cheptel wallon se compose de vaches, d'animaux pour l'engraissement et de jeunes animaux destinés à la relève. **41 % du troupeau est constitué de vaches**, qu'elles soient laitières ou

viandeuses. En Wallonie, une différence existe entre les jeunes bovins de moins d'un an et ceux âgés de plus de deux ans. Les premiers sont peu abattus localement, car une part importante d'entre eux est destinée à la commercialisation comme animaux maigres, souvent vendus en dehors du territoire wallon. Cette orientation entraîne une diminution notable des effectifs dans les tranches d'âge intermédiaires, notamment entre les catégories de moins d'un an et celles d'un à deux ans. Ce phénomène de vente précoce influence directement la structure démographique du cheptel wallon, qui se caractérise par une moindre présence d'animaux dans les classes d'âge supérieures.

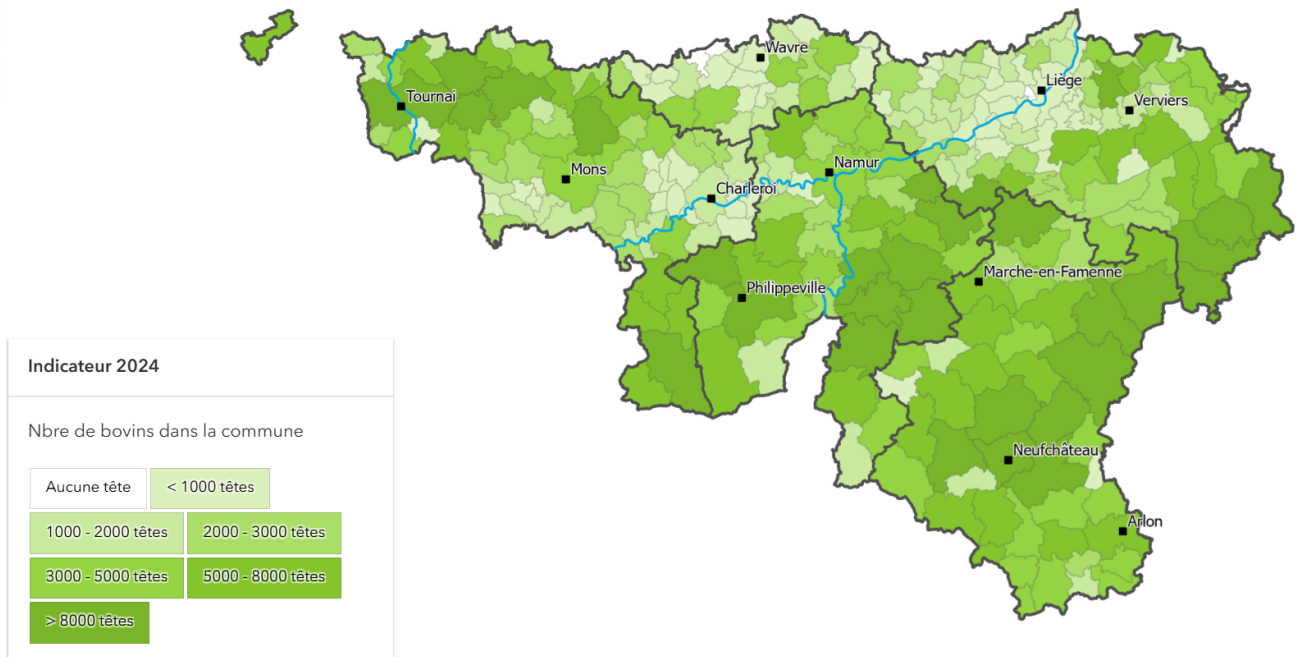
## Composition du cheptel bovin en 2024



EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

## Répartition du cheptel bovin par commune en 2024



SPF Économie DG Statistique (Statbel)

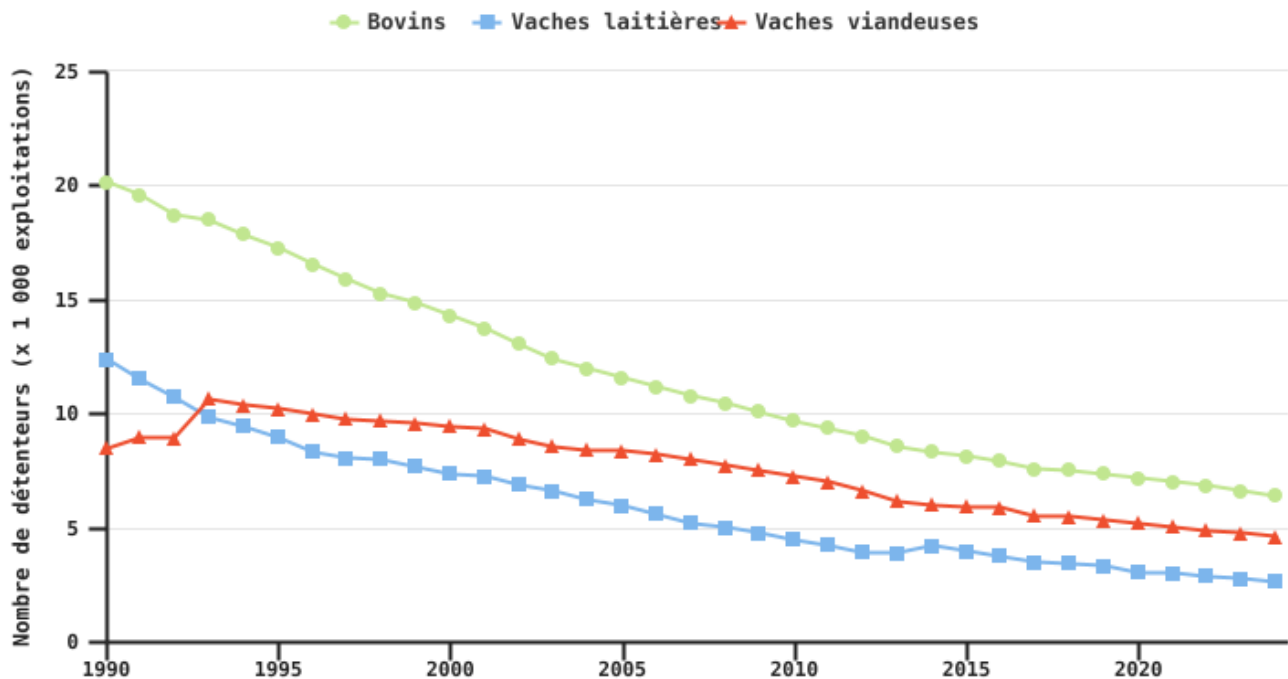
© SPW - 2025

### - Détenteurs

Un peu **plus de la moitié des exploitations agricoles** wallonnes (**52 %** contre 36 % en Flandre) élèvent au moins dix bovins. Ce constat marque un **recul** par rapport à 2010, où cette proportion atteignait encore 67 %. Cette évolution s'inscrit dans une tendance plus large de diminution du nombre de détenteurs de bovins en Wallonie.

En effet, **6 406 élevages sont recensés** en 2024 (45 % des détenteurs belges), soit une baisse de 34 % depuis 2010.

## Evolution du nombre de détenteurs de bovins



Le recul des détenteurs peut s'expliquer principalement par la forte réduction du nombre de troupeaux laitiers. Bien que le nombre de détenteurs de vaches viandeuses ait connu une croissance significative jusqu'au début des années 1990, la tendance s'est ensuite inversée de manière constante. Toutefois, ces dernières années, le rythme de la baisse du nombre total de détenteurs — qu'ils soient spécialisés en production laitière ou en élevage viandeux — semble ralentir.

EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

### - Cheptel moyen

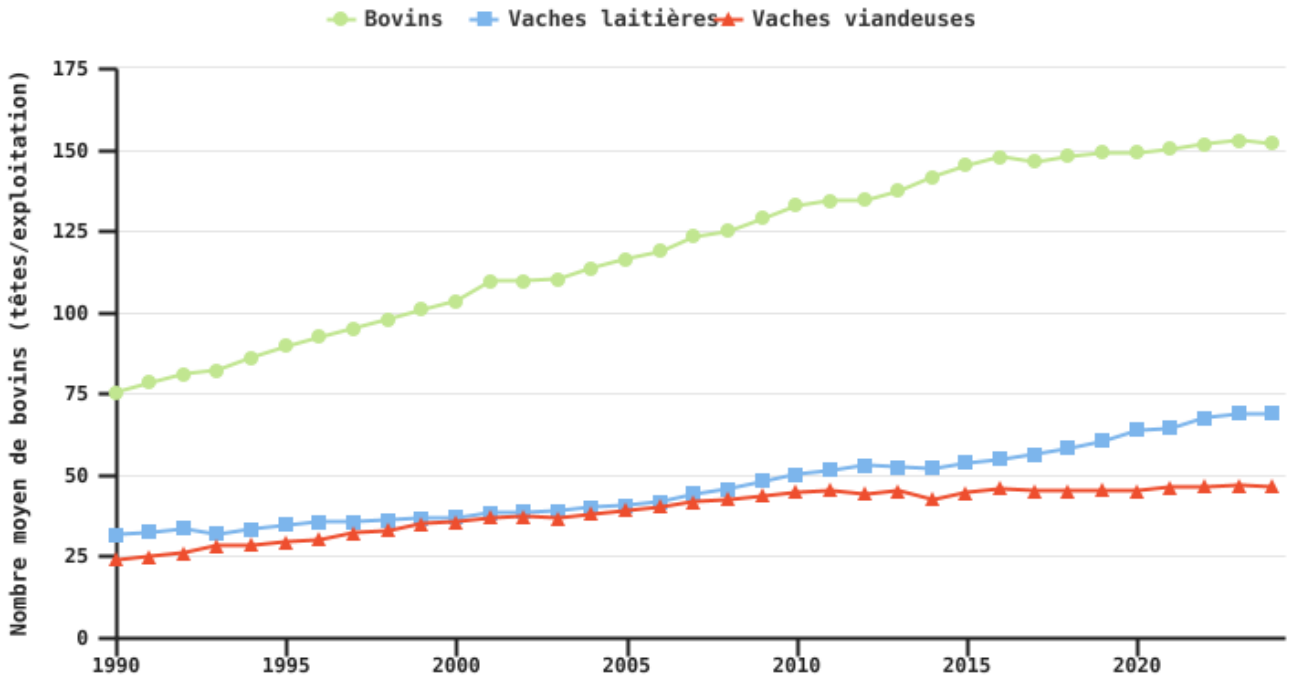
En moyenne, en 2024, les exploitations agricoles comptent **152 bovins**, soit une **hausse de 14 %** par rapport à 2010 (133 bovins). Cette évolution témoigne d'une concentration de la production : le nombre d'éleveurs diminue, mais chacun détient davantage d'animaux.

La répartition des exploitations et du cheptel bovin illustre cette tendance :

- 33 % des exploitations possèdent un cheptel supérieur à la moyenne wallonne (plus de 152 bovins).
- 23 % des exploitations détiennent moins de 50 bovins, mais ne représentent que 4 % du cheptel wallon.
- 12 % des exploitations élèvent plus de 300 bovins, concentrant à elles seules un tiers du cheptel wallon.

Depuis 2010, les petits élevages sont restés stables, tandis que les grands troupeaux poursuivent leur progression, renforçant la dynamique de concentration.

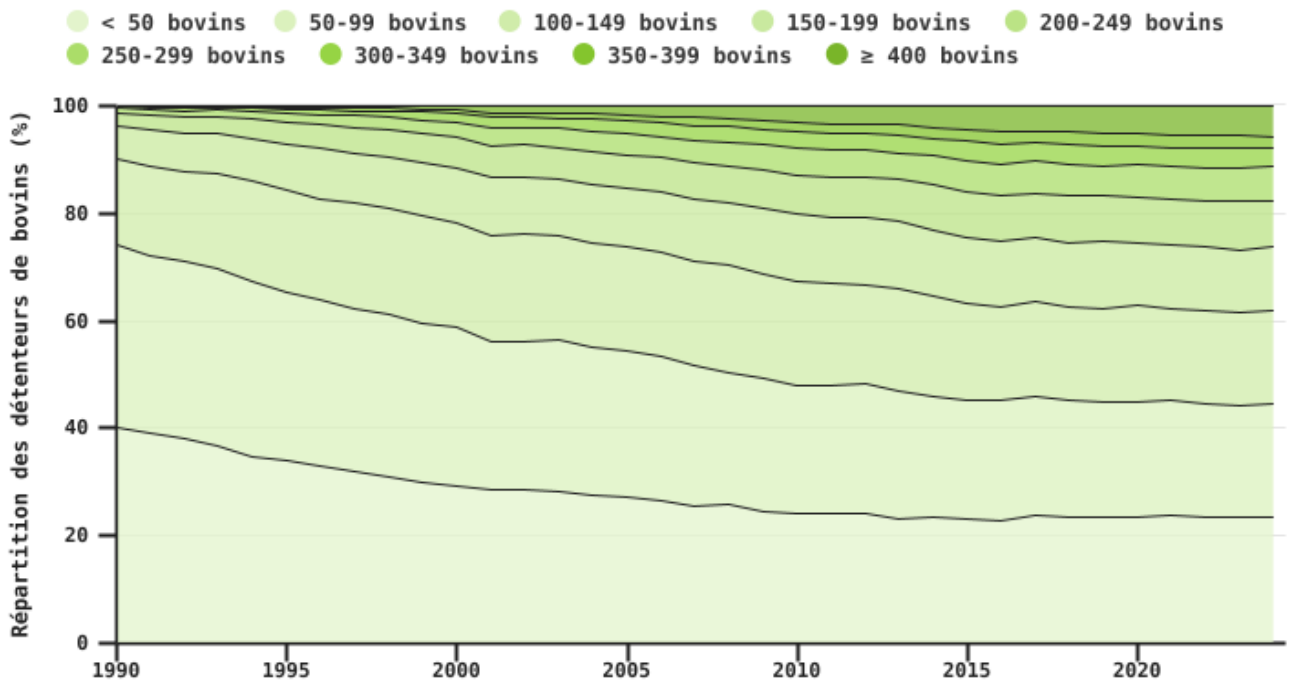
## Evolution du cheptel bovin moyen par exploitation



EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

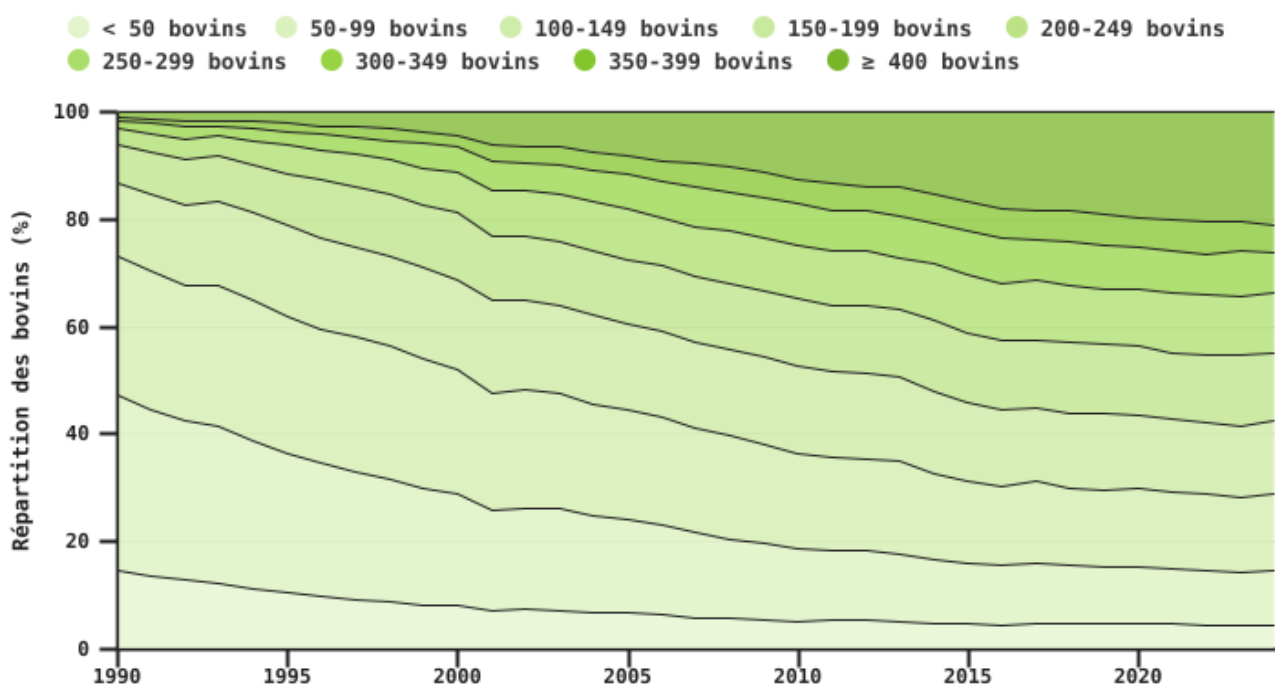
## Evolution de la répartition des détenteurs de bovins selon la taille des exploitations



EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

## Evolution de la répartition du nombre de bovins selon la taille des exploitations



EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

## Au sein des OTE

### - Cheptel total

Les exploitations professionnelles regroupent 99,7 % du cheptel bovin wallon.

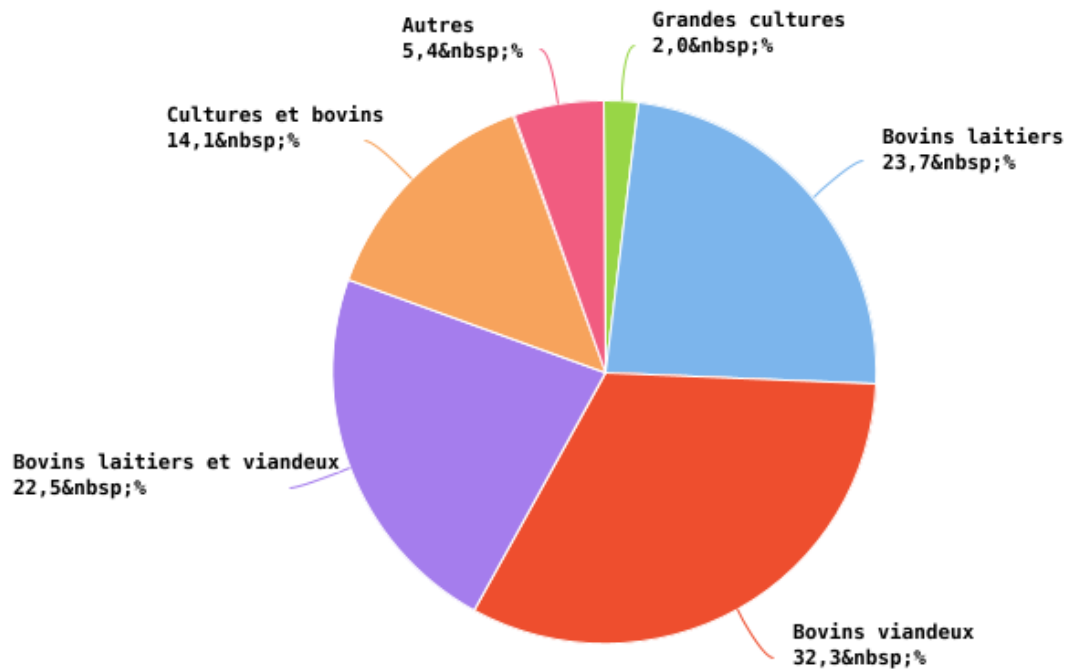
**78 %** du cheptel bovin wallon se trouve dans **des exploitations spécialisées en élevage bovin**, qu'il s'agisse de bovins laitiers (24 %), viandeux (32 %) ou d'un système combiné (22 %). Les exploitations mixtes, combinant cultures et élevage, en accueillent 14 %.

En 2010, la répartition était légèrement différente au sein des exploitations d'élevage :

- La part des bovins dans des exploitations spécialisées en bovins laitiers n'était que de 18 % en 2010
- A l'inverse, un recul est observé pour les exploitations combinant les bovins laitiers et viandeux qui concentraient 29 % du cheptel bovin à cette époque.

Cette évolution traduit qu'une spécialisation croissante des élevages wallons est toujours d'actualité.

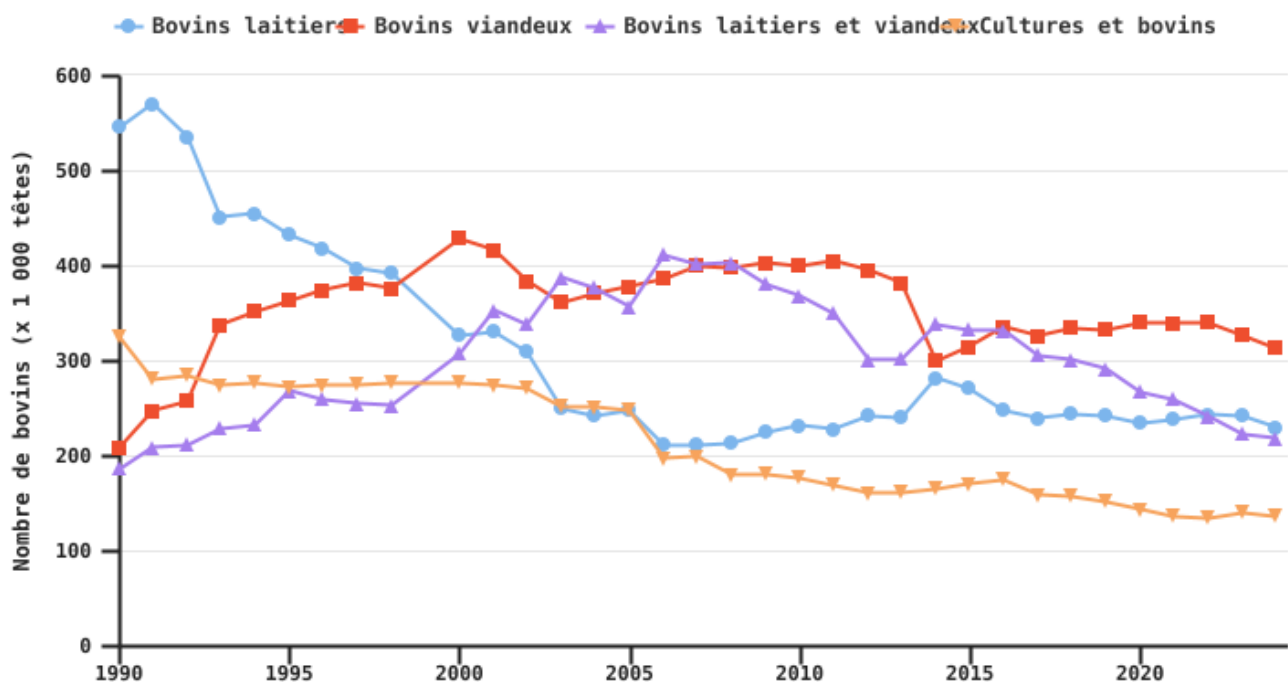
## Répartition du cheptel bovin des exploitations professionnelles selon l'OTE en 2024



EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

## Evolution du cheptel bovin des exploitations professionnelles selon l'OTE



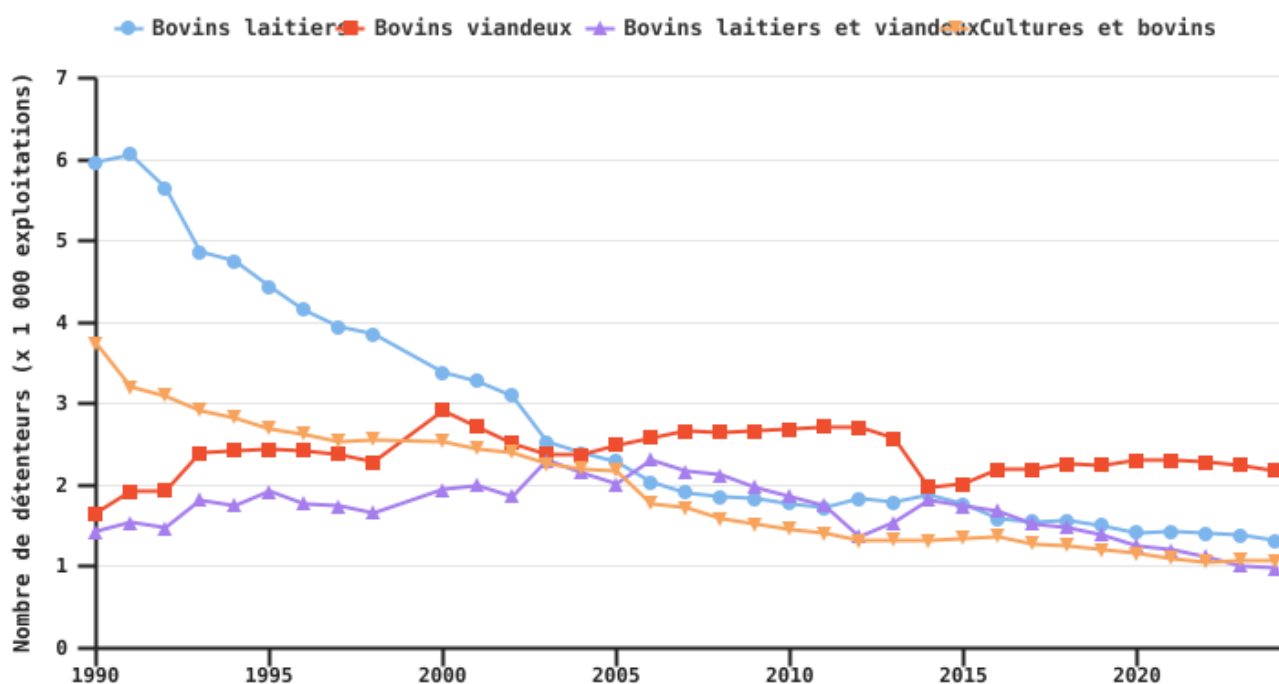
EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

## - Détenteurs

Le nombre de détenteurs de bovins est **plus important dans les exploitations spécialisées en bovins viandeux**. Depuis 2010, le nombre de détenteurs a diminué dans toutes les orientations de production (OTE).

### Evolution du nombre de détenteurs professionnels de bovins selon l'OTE



EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

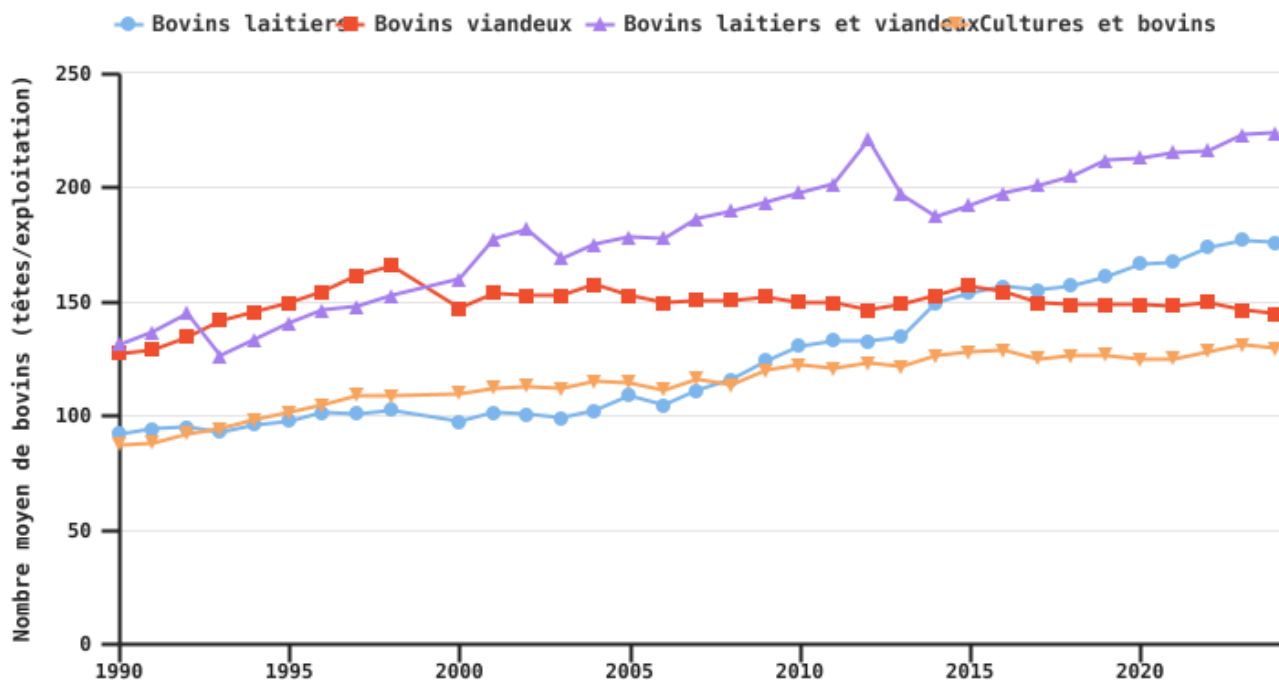
© SPW - 2025

## - Le cheptel moyen

Avec une moyenne de **224 bovins par exploitation**, les **élevages combinant vaches laitières et viandeuses possèdent les troupeaux les plus importants**.

Exception faite des exploitations spécialisées en bovins viandeux, le cheptel moyen a progressé depuis 2010. Toutefois, ces dernières années, une stagnation, voire un léger recul, semble s'amorcer.

## Evolution du cheptel bovin moyen par exploitation professionnelle selon l'OTE



EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

## Informations complémentaires

### Références bibliographiques

Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)

## En savoir plus ?

Les données chiffrées et de localisation sont disponibles dans le fichier situé en haut à droite de la fiche (« Données sources »).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter :

- [Bovins laitiers](#)
- [Bovins viandeux](#)
- [Rentabilité des exploitations spécialisées en production bovine](#)

